



GIRO.COM

AOÛT
2004



" un vrai sujet
de reflexion "



" abri au col
du Querty "

" avantages
jeunes "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 08/2004

EDITORIAL

" Il ne se passe jamais rien à Giro ! " Cette petite phrase entendue au détour d'une conversation aurait certainement pu porter les édiles municipaux à réflexion si elle n'avait été prononcée en juin, à une période où il s'est avéré quelquefois bien difficile pour la municipalité d'éviter les télescopages entre les nombreuses manifestations organisées par les associations. **Certes le beau temps** n'a pas toujours été de la partie et la compétition fût rude avec la vitrine du dieu téléviseur dans laquelle le ballon rond s'était fait omniprésent mais plusieurs

associations ont accompli des performances remarquables drainant participants et spectateurs non seulement du Territoire mais aussi de la région et même de l'étranger.

Pas de drame ni de sang à la une mais un village paisible où il fait bon vivre et où la vie associative, culturelle et sportive s'avère donc solidement ancrée, ce que comprennent bien de nombreuses familles du département qui expriment de plus en plus le souhait d'y établir leur demeure ; certainement là un vrai sujet de réflexion pour vos élus !

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET

14 conseillers sont présents et 7 sont représentés pour une petite séance (trois points seulement sont à l'ordre du jour) qui vise à régler les affaires courantes avant la période des vacances (pour certains !).

Le premier point concerne une demande de subvention exceptionnelle de la part du Centre Socioculturel en vue de lui permettre le changement d'un réfrigérateur et d'une armoire à vaisselle selon une recommandation des services de la santé publique. Une subvention de 705 € est attribuée à l'unanimité moins une abstention.

Le second point concerne le renouvellement pour l'année scolaire 2004-2005 de la convention passée avec le Conseil Régional pour favoriser l'accès des jeunes à la lecture : l'opération consiste pour la commune à offrir un abonnement gratuit à la bibliothèque municipale pour les jeunes de moins de 26 ans titulaires de la carte " avantages jeunes " et du " chèque Avantage Bibliothèque ", action en contrepartie de laquelle le Conseil régional apporte une subvention d'équipement d'un montant de 460 €. Cette opération est approuvée à l'unanimité. **NB : La carte " Avantages Jeunes " et le " chéquier Avantages Culturels " sont destinés à faciliter l'accès des jeunes aux manifestations, pratiques et lieux artistiques et culturels. Ils sont diffusés par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et ses antennes locales (3 rue Jules Vallès, 03 84 90 11 11) à Belfort.**

Le troisième point concerne le remplacement d'un délégué au conseil de la Communauté de Communes, Philippe SIMONIN, délégué en titre, qui souhaite se retirer pour cause de disponibilité insuffisante. Monique HELBERT, déléguée suppléante,

est élue déléguée titulaire avec 12 voix et Cyrille COULON est élu délégué suppléant avec 11 voix contre respectivement 7 et 10 voix pour Stéphane JACQUEMIN.

Au chapitre des questions diverses le conseil désigne Monique HELBERT et Jean LEFEVRE comme représentants titulaires et Gérard GACON et Catherine BOHEME comme représentantes suppléantes auprès de l'association du fort Dorsner et ce à l'unanimité. ■ Le conseil approuve également à l'unanimité la mise à disposition gratuite 3 fois par an d'une salle pour des opérations d'information proposées par l'association des Familles de France. ■ Une autorisation sera donnée au Club Sous Vosgien des Sentiers pour la construction d'un chalet devant servir d'abri au col du Querty.

Au rang des informations, le conseil prend connaissance du rapport sur le service de l'eau émis par le Syndicat des Eaux : rien de particulier n'est signalé en ce qui concerne la qualité de l'eau ; 48 nouveaux branchements ont été effectués en 2003 et 58 742 € supplémentaires ont été nécessaires pour faire face aux conditions engendrées par la sécheresse de l'été. Afin d'éviter des problèmes ultérieurs, des travaux ont été engagés sur le captage de Malvaux afin d'améliorer son rendement (forage d'un nouveau puits). ■ Douze jeunes venant de Russie, de Tchéquie, de Serbie, de Roumanie, de Turquie, du Maroc, d'Algérie, et même de Corée et du Mexique participeront pendant l'été (10 au 31 juillet) au chantier international destiné à rénover l'entrée de la mine " en grès ". ■ Les ventes de bois de printemps ont permis de vendre 2 parcelles pour un montant d'environ 26 000 € ; une 3^{ème} parcelle a été retirée de la vente faute d'une offre suffisante.



" l'expérience
aidant ... "



" téléphérique
et filet pyramide "



" étude
complémentaire "

PIERRE, LE MAITRE DU JEU !



Pierre AUBRY, le dynamique gérant du " CASINO ", nous a dévoilé sa carrière : né 28 janvier 1947 au Thillot, dernier d'une famille de six enfants, il a effectué toute sa scolarité au pays natal où il a obtenu le CAP de boucher. En novembre 1969, il entre dans la grande distribution, au " Mammouth " d'Exincourt ; l'expérience aidant il devient chef boucher. C'est alors qu'il arrive une pre-

mière fois à Giromagny en 1987, comme gérant du SUMA de la rue Maginot, qui devient alors CASINO. Après 3 ans de service il accepte une autre direction à Montbéliard. Mais depuis février 1998 il a repris les rênes de l'enseigne de Giromagny tout en mettant la main sur celles du CASINO de la Pépinière à Belfort.

Pierre Aubry a 2 filles et un petit fils ; un 2^{ème} petit-fils devrait encore bientôt agrandir la famille. Très occupé par la gérance de ses deux magasins, il n'a guère de temps à consacrer à des loisirs. Toujours sur le pont, il n'hésite pas à mettre la main à la pâte, passant d'un rayon à l'autre avec aisance.

Le supermarché CASINO de Giromagny emploie 10 personnes. Outre les produits de consommation courante, on y trouve un rayon fleurs ainsi qu'un grand choix de poteries pour l'extérieur et en saison un rayon jardinage et mobilier d'extérieur.

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 16 JUIN

11 élus sont présents pour ce dernier conseil de l'année scolaire dont l'ordre du jour porte sur 3 points : le renouvellement du mandat de conseiller, la mise en place de l'aire de jeux et la propreté dans la ville.

En ce qui concerne le mandat de conseiller, suite aux changements intervenus en 2003 qui étendent la période d'éligibilité jusqu'à la fin de l'année des 15 ans, il n'y aura pas d'élection à la prochaine rentrée scolaire. Tous les conseillers en poste se retrouveront donc en septembre autour de la table du conseil.

Suite à la décision favorable du Conseil Municipal sur la proposition de mise en place d'une aire de jeux, les fournisseurs ont été

consultés arrivées. Après débat, c'est la proposition de la société SATD qui est retenue ; elle concerne la mise en place d'un " téléphérique " et d'un " filet pyramide " à proximité du centre socioculturel.

Au sujet de la propreté de la ville, déjà largement abordée lors de la séance du 5 mai, il est décidé de sensibiliser la population par l'intermédiaire d'un article dans GIRO.COM qui sera rédigé lors de la prochaine réunion, à partir des idées qui auront été rassemblées d'ici là. Le principe du lancement d'une campagne d'action est également réaffirmé ; son programme sera aussi établi en septembre. La date de la prochaine séance est fixée au mercredi 15 septembre à 11H00.

CONSEIL DE LA CCHS DU 15 JUIN

Le conseil se tient à la mairie de Vescemont pour traiter d'une dizaine de questions inscrites à l'ordre du jour. La séance débute par un exposé du Trésorier Payeur Général du Territoire qui présente les évolutions en cours au niveau du trésor public et en particulier le renforcement des outils de gestion à destination des collectivités locales. Une charte de partenariat est signée entre la CCHS et le Trésor Public, de même qu'entre les communes et le Trésor Public, afin d'aboutir à une meilleure efficacité de gestion et en particulier à une réduction des délais de traitement des opérations.

La séance se poursuit par un point rajouté à l'ordre du jour concernant une demande de subvention du Centre Socio Culturel pour le remplacement d'une chambre frigorifique. Ce point qui pouvait sembler anodin lance en fait une vaste discussion, initiée par un exposé de

Guy MICLO, maire de Rougegoutte, sur la question de la prise en charge éventuelle de la compétence " accueil périscolaire " par la CCHS. Au final il semble convenu que ce point devra faire l'objet d'une étude complémentaire de la part de la commission " nouvelles compétences " et que rien ne pourra se faire dans la précipitation, quelles que puissent être les conséquences financières. (**NDLR** : Pour la caisse d'allocations familiales, cette activité est indissociable de l'accueil petite enfance, devenu compétence de la CCHS, et les subventions associées ne pourront donc plus être versées aux communes, ce qui pose un problème, notamment au niveau de Giromagny). Après quelques tergiversations, la subvention demandée est votée à l'unanimité afin de ne pas bloquer le fonctionnement du centre socio culturel pendant l'été.

Le point suivant porte sur l'adhésion de la

CCHS au Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort (SMTCTB). Suite à une réforme des statuts de ce syndicat destinée à améliorer ses conditions de fonctionnement et à préparer l'extension de son périmètre de compétence à l'ensemble du département (dans le cadre des réflexions initiées par les travaux sur le "Schéma de Cohérence Territoriale"), seuls des groupements de communes (institutionnalisés ou créés par défaut) peuvent être représentés au conseil de ce syndicat. Par conséquent les communes membres individuelles (comme Giromagny) sont invitées à s'effacer pour laisser place aux communautés auxquelles elles appartiennent, étendant de ce fait le périmètre de compétence du syndicat aux communes non encore adhérentes (comme Auxelles-haut). Cette opération est approuvée (2 abstentions) et par la même occasion les deux représentants provisoires de la CCHS au sein du conseil du SMTCTB, Jean Louis DEMEUSY et Christian CODDET, sont confirmés dans leur rôle.

Quatre points techniques sont ensuite traités rapidement et approuvés à l'unanimité: l'acquisition d'une parcelle d'environ 2 ares appar-

tenant à la SNCF au voisinage de la station d'épuration, la demande d'une subvention au titre de la Dotation Départementale de Ruralité pour la réalisation d'une réserve d'incendie à Auxelles-haut, l'attribution d'une indemnité de conseil au receveur municipal et la création de 4 postes (3 postes statutaires et un poste contractuel) relatifs à l'ouverture de l'accueil de la petite enfance en septembre, à savoir une puéricultrice qui assurera la direction du centre d'accueil, une auxiliaire puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et une personne titulaire d'un CAP "petite enfance".

Le rapport annuel du service d'assainissement est présenté succinctement par le président; rien de particulier n'est à signaler: le nombre d'abonnés augmente régulièrement au fil de l'extension du réseau et des raccordements et dépasse à présent 1100 foyers. Par ailleurs les consommations d'eau, après avoir affiché une baisse régulière entre 1996 et 2000, se sont stabilisées aux alentours de 165 m³ par abonné. Ce rapport est tenu à la disposition du public au siège de la CCHS.

La prochaine séance du conseil se tiendra le 7 septembre en mairie de Lachapelle sous Chaux.



" 3 postes statutaires et 1 poste contractuel "

LA VIE COMMUNALE



Vibrante participation de tous les âges lors de la fête de la musique organisée le dimanche 27 juin. Dès 10H30 le ton était donné sur la place des Mineurs par la Fanfare des Mineurs; ensuite de nombreux groupes se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes jusqu'à la nuit avec notamment les enfants de l'Association Culturelle sous Vosgienne, la chorale du centre socioculturel, les groupes "Balada" et "Perspectives" ainsi que le désormais renommé "Jazz Band 007". Une fête réussie grâce à l'engagement et à l'opiniâtreté de Marie-Noëlle MARLINE et Jean-Michel CAYOT.



" participation de groupes de tous âges à la fête de la musique "



Pris d'assaut par des hordes de VTT le vénérable Fort Dorsner a retrouvé un air de jeunesse le temps d'un week-end. Les 3 et 4 juillet, plus d'une centaine de jeunes de 9 à 14 ans y avaient pris rendez-vous pour les avant dernières épreuves qualificatives de la saison pour les championnats de France de VTT dans les catégories cross, orientation, descente et trial. L'organisation sans faille de la section VTT de l'US Giromagny, présidée par Daniel MARTIN, a été remarquée et ce grâce à l'appui de près de 40 bénévoles qui n'ont pas compté leurs efforts. Efforts que n'ont pas



" qualification pour les championnats de France "





*" les pêcheurs
ne sont pas
en reste "*



" prendre contact "



" tous les après-midi "



ménagés non plus nos sportifs puisqu'ils furent trois à monter sur la première marche du podium : Fabien CANAL chez les cadets, Pierre-Luc VAXELAIRE chez les minimes et Alrick MARTIN chez les benjamins ; félicitations à tous !

Si les jeunes élus du conseil municipal d'adolescents se préoccupent de la propreté de notre ville, les pêcheurs de l'association " la truite de montagne " ne sont pas en reste puisqu'ils organisèrent les samedis 10 et 17 juillet une opération de nettoyage de la Savoureuse entre la rue Saint Pierre et la sta-

tion d'épuration. Une dizaine de membres ainsi que Michel STOLTZ, maire-adjoint, ont répondu présent à l'appel du président Claude MILLOTTE pour cette opération nature qui consistait à ramasser tous les débris nuisibles à la faune aquatique (et aussi à l'esthétique des lieux !). Ferrailles, plastiques et bouteilles de bière, sans compter les autres déchets, furent ramassés en quantité ahurissante. *Est-il encore nécessaire de rappeler que la Savoureuse n'est pas une poubelle et qu'il est interdit d'y déverser quoi que ce soit, même branchages et herbe de tonte ?* La commune avait mis à disposition du matériel d'élagage ainsi qu'un véhicule pour évacuer les débris.



GIROMALIN

Bibliothèque : pendant l'été la bibliothèque municipale est ouverte le samedi de 13H30 à 16H30. Albums, romans, bandes dessinées, revues cassettes vidéo, DVD, CD, ... sont à disposition ; une belle occasion de se cultiver en se divertissant (ou l'inverse selon les goûts) !

Enquête ménages-déplacements : dans le cadre de ses missions d'études stratégiques portant notamment sur l'aménagement de l'espace et des transports, le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine Belfort — Montbéliard — Héricourt - Delle lance une enquête sur les déplacements à l'échelle de l'Aire Urbaine. Des enquêteurs seront donc amenés à rencontrer des ménages à domicile à partir de l'automne prochain après avoir effectué des repérages pendant l'été. Des recrutements locaux sont envisagés pour cette opération ; les personnes

intéressées peuvent prendre contact avec la société SOFRECO au 01 55 48 02 45.

Mardis du terroir et de l'accueil : cette animation se déroule chaque mardi de l'été dans les offices du tourisme de Franche-Comté. Elle consiste à proposer une visite commentée suivie d'une dégustation. Prochains rendez-vous les 10 et 31 août à l'office de tourisme des Vosges du sud à Giromagny avec au programme : Belflore, Miel de pays, Bartholdines et cancoillotte (renseignements au 03 84 29 09 00 ou par courriel : tourisme-vosgesud@wanadoo.fr).

Noces d'or : les couples qui souhaitent fêter leurs nocés d'or, de diamant, de palissandre ou de platine sont priés de s'inscrire à l'accueil de la mairie. La cérémonie est prévue le samedi 13 novembre.

AGENDA D'AOUT

Vendredi 6 : ■ Concert Harpe et Orgue à l'église à 20h30, organisé par l'association Orgalie ; prix d'entrée : 8 €.

Dimanche 8 (et jusqu'au 15) : ■ Semaine de la boule organisée par la société bouliste ; tous les après-midi au square du paradis des Loups. ■ Visites du sentier minier (flore et patrimoine) et du circuit des fontaines organisées par le Club Sous Vosgien des Sentiers ; départ à 9H00 derrière la mairie pour une durée de 2 à 3 heures ; réservations au 03 84 29 33 61.

Lundi 9 : ■ Passage de la déchetterie

mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Dimanche 15 : ■ Challenge Marie-Thérèse PEROZ organisée par le FC Giro-Lepuix au stade Edouard TRAVERS.

Dimanche 22 : ■ Fête du Ballon d'Alsace organisée par l'association " Tranhumance et Traditions.

Mardi 31 (et les 1 et 2 septembre) : ■ Bourse aux vêtements organisée par l'association familiale du canton à la salle des fêtes de la mairie ; renseignements au 03 84 27 17 96.

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF**: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr